



DU LUNDI AU VENDREDI

La plateforme de répit pour les aidants des personnes en situation de handicap vous répond de 10h à 17h ainsi que le 1er et 3ème samedi de chaque mois de 10h à 13h.

Contact

☎ 04 91 44 07 73 Taper "2"

✉ paa@asso-saj.fr

📍 99 avenue du Merlan
13014 Marseille



L'EQUIPE DE PROFESSIONNELS

“

L'équipe est composée d'une coordinatrice, une assistante de service social, une psychologue et un assistant administratif.

Les intervenants à domicile pour le répit sont tous qualifiés.

04.91.44.07.73
Taper "2"

ars
Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur



Ne pas jeter sur la voie publique - canva.com - Association SAJ

ASSOCIATION SAJ



**Soufflez un instant,
nous prenons le relais**

Un aidant est une personne qui vient en aide de manière régulière à un proche en situation de handicap

A QUI S'ADRESSE LA PLATEFORME DE REPIT PH ?



Vous qui aidez au quotidien un proche : parent, enfant, ami, en situation de handicap (de 3 à 60 ans).

VOS ATTENTES SONT NOS MISSIONS

ÊTRE INFORMÉ, ÉCOUTÉ ET CONSEILLÉ

La plateforme vous écoute, vous informe et vous oriente en fonction de vos besoins et votre situation.

MARQUER UNE PAUSE DE QUELQUES HEURES A PLUSIEURS JOURS.

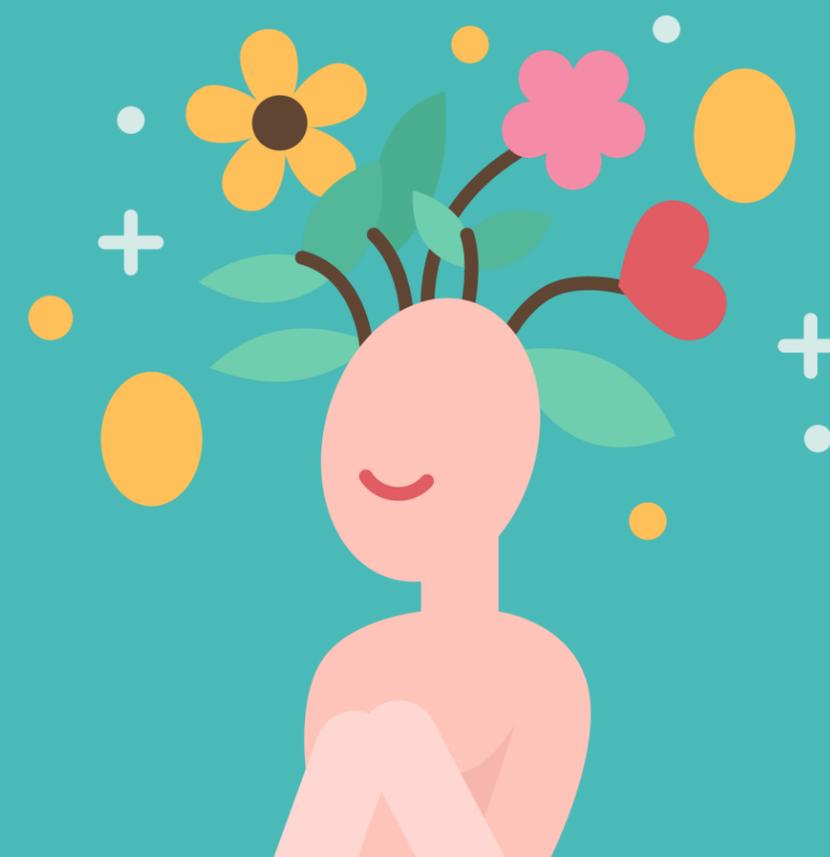
Le forfait temps libre réalisé en journée uniquement de 2h à 4h.
Le temps libéré proposé de 4h à 12h.
Le temps de répit-relayage proposé de 12h à 24h et plus.
Les séjours de répit organisés pour les aidant.

ÊTRE FORMÉ

Formations à destination des aidants sur des thématiques choisies.

PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE BIEN ÊTRE

Soutien psychologique, sophrologie, rencontres café, ateliers d'écriture, etc.



LE COÛT

Le dispositif et les activités proposées sont financés par l'Agence Régionale de Santé PACA.

Seul le répit relayage à domicile (de 12 h à 24H et plus) est facturée 20 € / jour.

LE TERRITOIRE D'INTERVENTION

Le territoire couvert par la plateforme est le département des Bouches du Rhône